

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 octobre 2011

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 17 et 18 octobre 2011**

**2011 DAC 428** Subvention au Forum des instituts culturels étrangers à Paris FICEP (7e).

**M. Christophe GIRARD et Mme Pascale BOISTARD, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 4 octobre 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris sollicite l'octroi d'une subvention au FICEP;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission et Madame Pascale BOISTARD au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée au FICEP, dont le siège social, est 121 rue de Lille Paris (7e) pour l'organisation de la 10e édition de la Semaine des cultures étrangères en 2011.X05059-2011\_02259-simpa 20759.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 15.000 euros, sera imputée sur le budget de la Ville de Paris 2011 : - nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004 Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.